

3 000 entreprises au cœur de l'économie française

Hervé Bacheré, division Enquêtes thématiques et études transversales, Insee

L'essentiel de l'activité économique des secteurs principalement marchands est porté par un nombre restreint d'entreprises. En 2013, sur les 3,3 millions d'entreprises, 3 000 concentrent 52 % de la valeur ajoutée, 70 % des investissements et 83 % des exportations. Cet ensemble est constitué principalement de grandes entreprises (240) et d'entreprises de taille intermédiaire (2 030), mais compte aussi des PME, y compris des microentreprises. 40 % de ces 3 000 entreprises sont industrielles et réalisent 57 % des exportations.

Avertissement : la phrase signalée par un # et la figure 4 ont été modifiées le 15 mars 2016.

Sommaire

La moitié de la valeur ajoutée des secteurs principalement marchands

Deux tiers des 3 000 entreprises sont des ETI

40 % de ces 3 000 entreprises sont industrielles

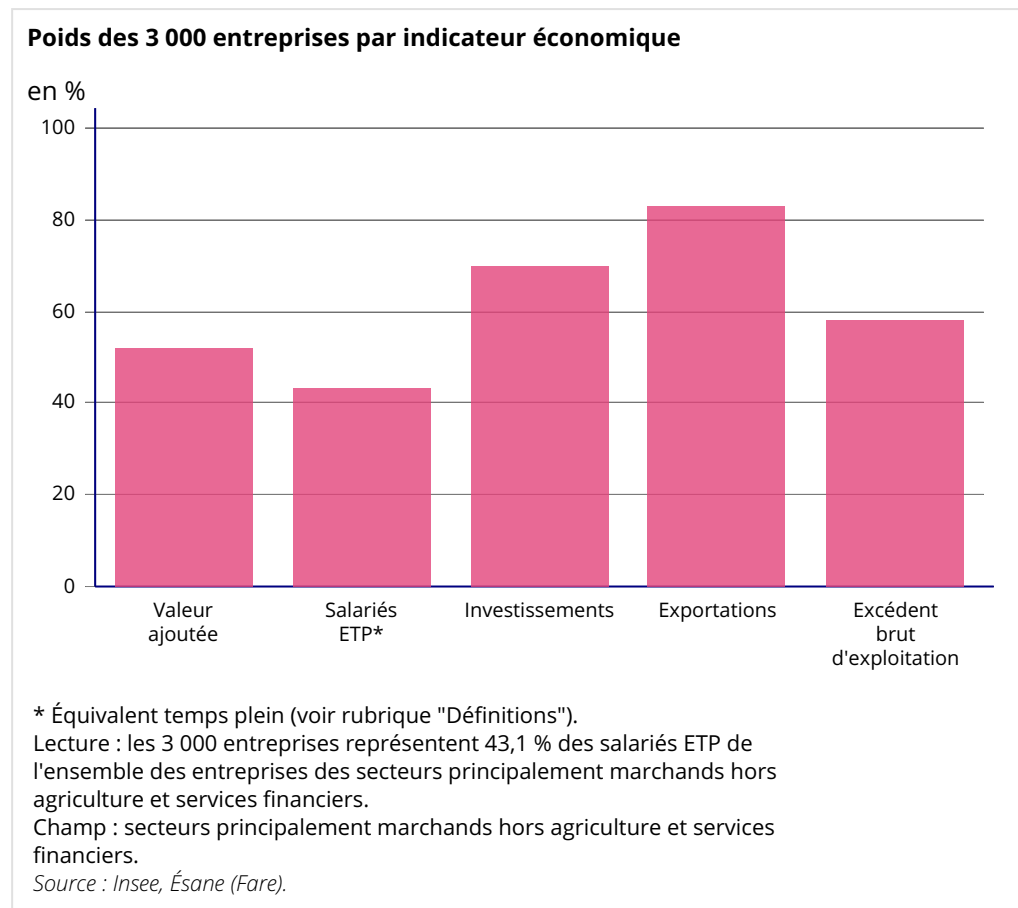
Encadré

Le « cœur de l'économie française »

La moitié de la valeur ajoutée des secteurs principalement marchands

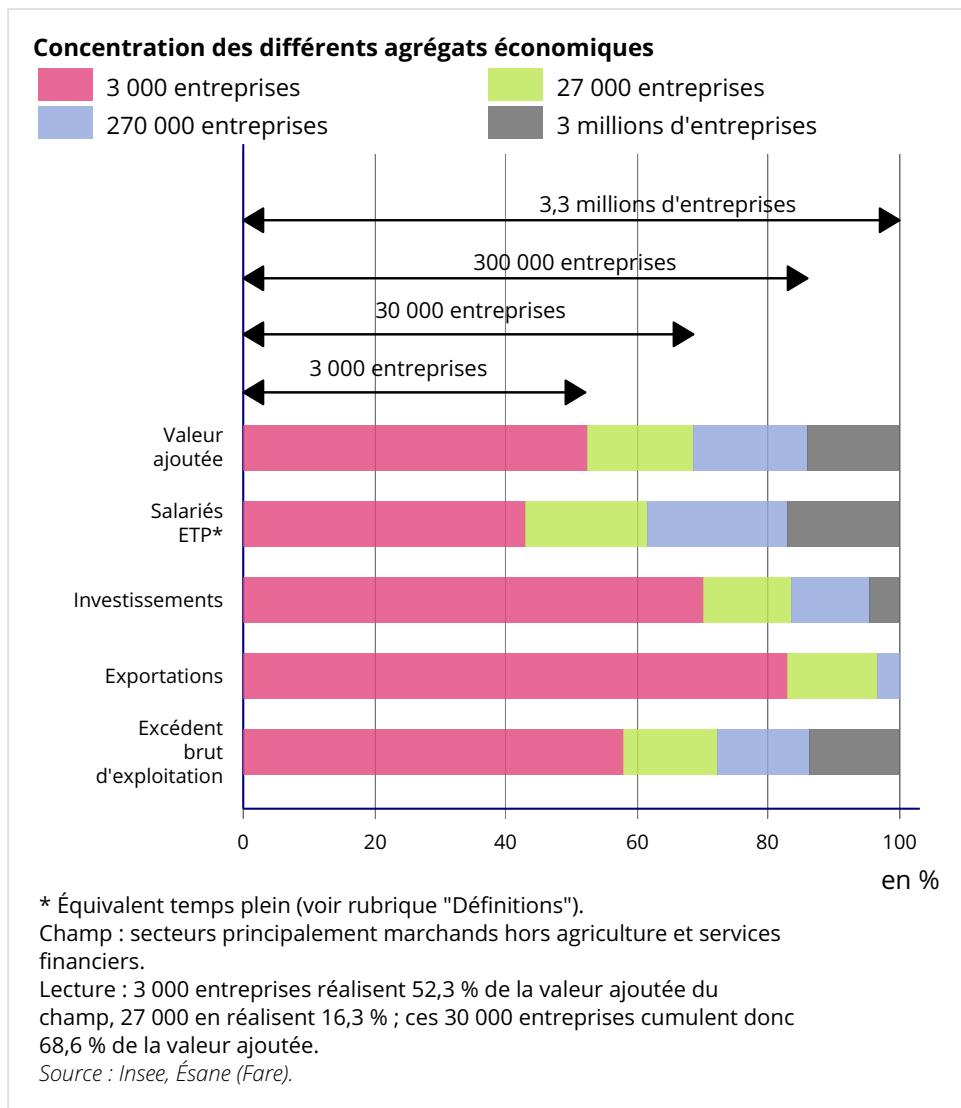
En 2013, les 3,3 millions d'entreprises des secteurs principalement marchands, hors agriculture et services financiers, réalisent une valeur ajoutée de 986 milliards d'euros, soit plus de la moitié de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie. Parmi elles, 3 000 entreprises se distinguent par l'importance de leur contribution économique, soit dans la valeur ajoutée, soit dans les investissements, soit dans les exportations (**encadré**). Elles portent 52 % de la valeur ajoutée des secteurs principalement marchands (509 milliards d'euros), soit près d'un quart du produit intérieur brut. Elles concentrent aussi 83 % des exportations, 70 % de l'investissement et 58 % de l'excédent brut d'exploitation du champ. Elles emploient 5,1 millions de salariés en **équivalent temps plein**, soit 43 % des salariés de ces secteurs et près de 20 % de l'emploi total # en France (**figure 1**).

Figure 1 – Poids des 3 000 entreprises par indicateur économique



À l'opposé de ces 3 000 entreprises, 3 millions d'entreprises contribuent assez peu à la valeur ajoutée et aux investissements du champ des secteurs principalement marchands, hors agriculture et services financiers (respectivement 14 % et 5 % ; **figure 2**).

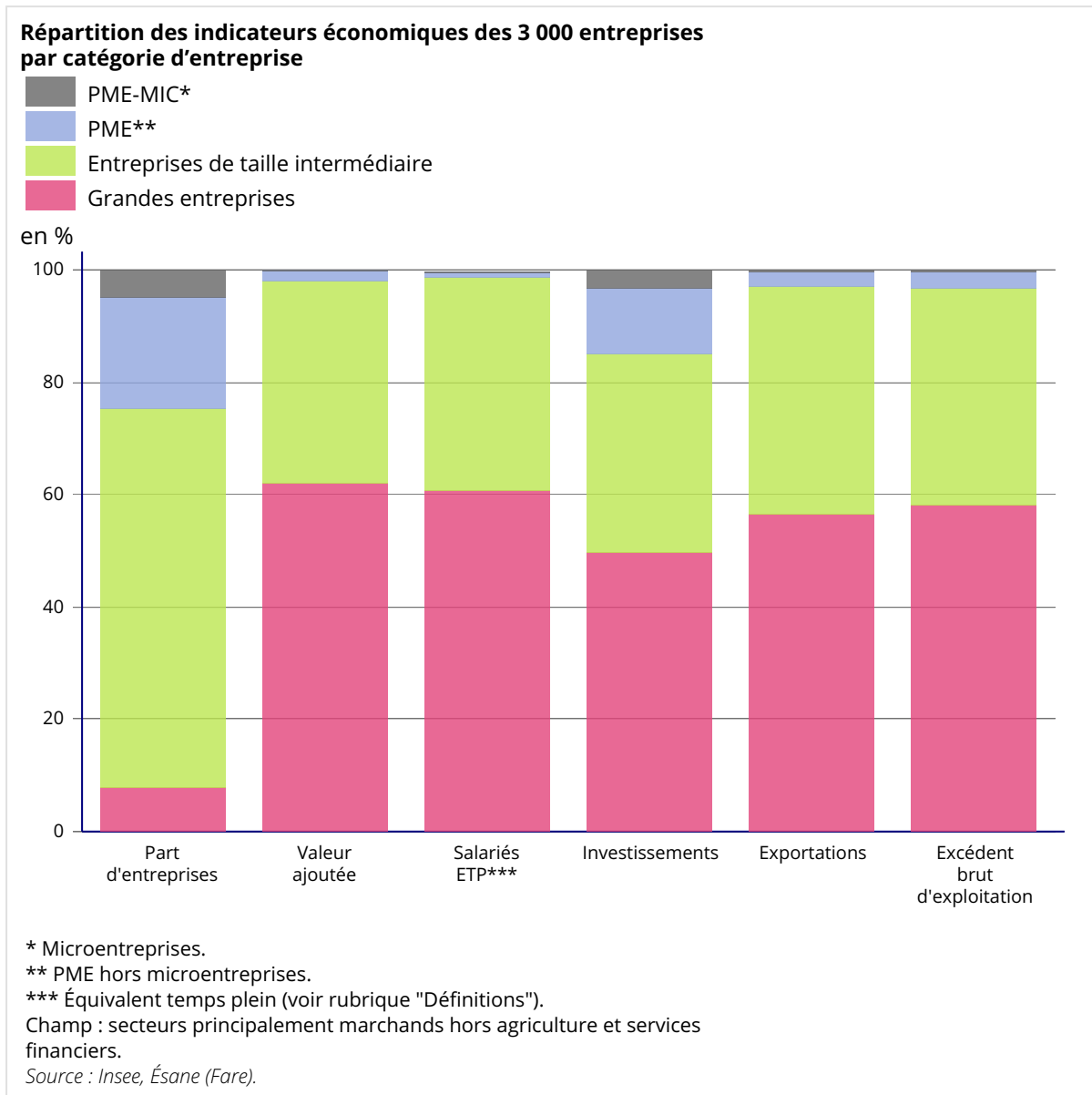
Figure 2 – Concentration des différents agrégats économiques



Deux tiers des 3 000 entreprises sont des ETI

Parmi les 3 000 entreprises « au cœur de l'économie française » (**encadré**), 240 sont des grandes entreprises, 2 030 entreprises sont de taille intermédiaire (ETI), 590 sont des petites et moyennes entreprises (PME) hors microentreprises, et 140 sont des microentreprises (PME-MIC) (**figure 3**).

Figure 3 – Répartition des indicateurs économiques des 3 000 entreprises par catégorie d'entreprise



La présence de PME et de PME-MIC peut paraître surprenante. Il s'agit le plus souvent d'**unités légales** qui portent l'investissement de plus grandes structures. C'est le cas notamment d'unités de type joint-venture, coentreprises portant les investissements de différents groupes associés sur un projet. Ces PME et PME-MIC comprennent également des entreprises réalisant des investissements pour le compte d'un établissement public (organisme HLM, département, région, grande commune) : leur catégorie d'entreprise étant calculée sur leur seul périmètre marchand, elle ne prend pas en compte la partie de leur activité qui relève du secteur public.

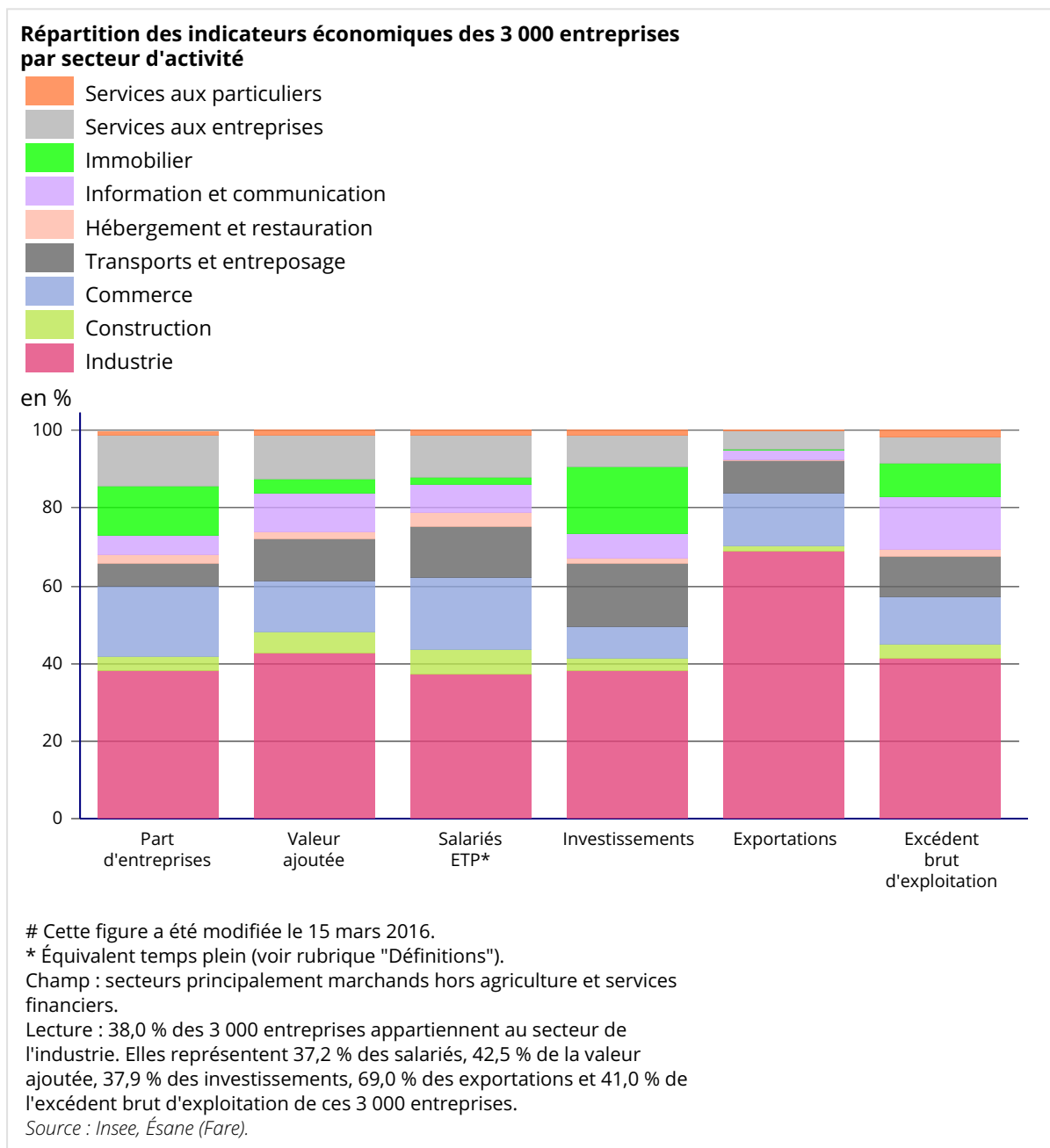
Ces PME et PME-MIC pèsent ainsi pour 15 % de l'investissement de ces 3 000 entreprises. Pourtant, elles ont un poids négligeable sur les autres agrégats : les grandes entreprises concentrent environ 60 % des salariés, de la valeur ajoutée, des exportations et de l'excédent brut d'exploitation et les ETI, entre 36 et 40 %.

Parmi ces 3 000 entreprises, plus de huit sur dix étaient déjà, selon la même méthode, « au cœur de l'économie française » en 2012 dont la quasi-totalité des grandes entreprises et des ETI, et les deux tiers des PME. Par contre, très peu de PME-MIC étaient aussi présentes en 2012. Ceci tend à confirmer que ces unités ne portent que ponctuellement des investissements pour des groupes ou des administrations publiques.

40 % de ces 3 000 entreprises sont industrielles

Les entreprises industrielles demeurent un moteur essentiel de l'économie nationale, même si l'industrie en France connaît un lent repli depuis plusieurs décennies. Les 1 140 principales entreprises industrielles représentent environ 40 % des effectifs salariés, de la valeur ajoutée, de l'investissement et de l'excédent brut d'exploitation des 3 000 entreprises (**figure 4**). Elles concourent pour 69 % aux exportations de ces entreprises, ce qui correspond à 57 % des exportations des 3,3 millions d'entreprises implantées en France.

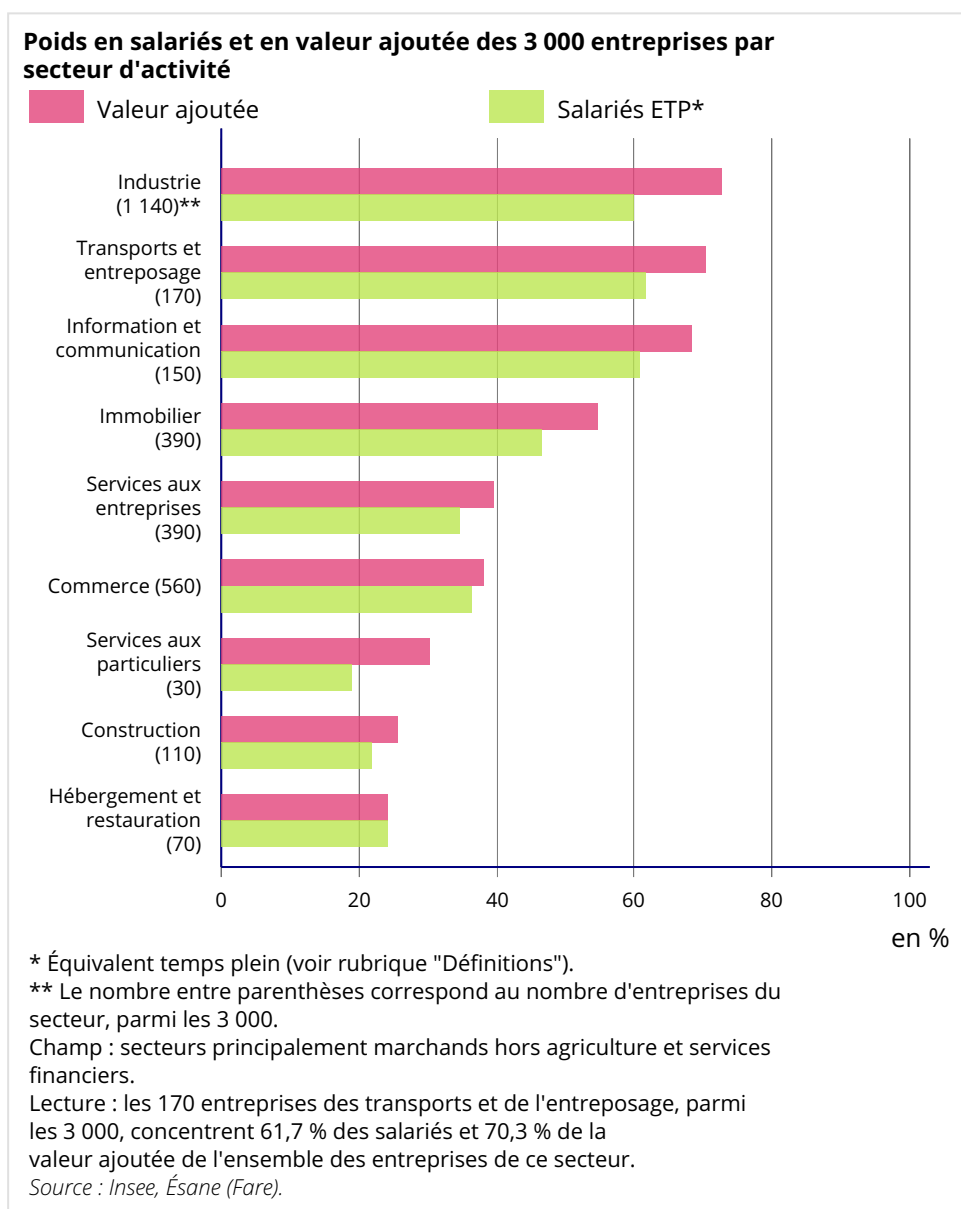
Figure 4 – Répartition des indicateurs économiques des 3 000 entreprises par secteur d'activité



Le commerce (560 entreprises parmi les 3 000), les services aux entreprises (390) et les transports et l'entreposage (170) se placent derrière l'industrie sur le plan de l'emploi, de la valeur ajoutée et de l'export. L'immobilier a un positionnement atypique avec un nombre relativement important d'entreprises (390 unités) et une forte contribution à l'investissement, mais un poids faible pour les autres indicateurs.

Au sein de ces 3 000 entreprises, l'effet de concentration est particulièrement important dans les transports et l'entreposage, l'industrie et l'information et la communication. Dans chacun de ces trois secteurs, les entreprises « au cœur de l'économie française » représentent environ 60 % des salariés et 70 % de la valeur ajoutée de leur secteur (**figure 5**). Celles de l'industrie concentrent également 82 % des investissements et 90 % des exportations de leur secteur. L'effet de concentration est nettement moindre dans les services aux particuliers, la construction et l'hébergement et restauration. Ces trois secteurs comptent relativement peu d'entreprises de poids économique important mais un très grand nombre de microentreprises.

Figure 5 – Poids en salariés et en valeur ajoutée des 3 000 entreprises par secteur d'activité



Encadré

Le « cœur de l'économie française »

Les entreprises constituant le « cœur de l'économie française » sont sélectionnées pour leur importance économique selon au moins l'un des trois critères suivants : valeur ajoutée, investissement et exportations. Pour chacun de ces critères on identifie les 1 500 entreprises ayant réalisé les plus fortes valeurs en 2013. Certaines entreprises sont présentes dans les trois sélections, d'autres dans deux, et enfin d'autres dans une seule. Il y a ainsi 3 000 entreprises différentes (et non 4 500).

Sommaire

[Sources](#)

[Définitions](#)

Sources

Les données sont issues du dispositif statistique **Ésane** (Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises) pour les principales caractéristiques comptables en 2013.

Définitions

Entreprise : dans le décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008, pris en application de la loi de modernisation de l'économie, l'entreprise est la plus petite combinaison d'**unités légales** constituant une unité organisationnelle de production et jouissant d'une certaine autonomie de décision. Quatre catégories d'entreprise y sont définies :

- **les petites et moyennes entreprises (PME)** ; - parmi elles, **les microentreprises (PME-MIC)** ;
- **les entreprises de taille intermédiaire (ETI)** ;
- **les grandes entreprises (GE)**.

Le champ des **secteurs principalement marchands, hors agriculture et hors secteurs financiers**, correspond dans la nomenclature d'activités françaises (**NAF rév.2**) aux activités suivantes : - industrie manufacturière, industries extractives et autres (BE) ; - construction (FZ) ; - commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration (GI) ; - information et communication (JZ) ; - activités immobilières (L) ; - activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (MN) ; - arts, spectacles et activités récréatives (RZ) ; - autres activités de services (SZ) à l'exclusion des activités des organisations associatives.

Pour en savoir plus

- › Lemasson J., « **Les catégories d'entreprise en France : de la microentreprise à la grande entreprise** », *Insee Focus* n° 4, avril 2014. Bacheré H., « **Les très petites entreprises, 2 millions d'unités très diverses** », *Insee Focus* n° 24, mars 2015. « **Les entreprises en France** », *Insee Références*, Édition 2015, octobre 2015.